

# Surface fourragère dans l'exploitation agricole de base – Paramètre clé de la demande d'estivage

Markus Fischer<sup>1</sup>, Stefanie von Felten<sup>2</sup> et Stefan Lauber<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, 8046 Zurich

<sup>2</sup>Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, 8903 Birmensdorf

Renseignements: Stefan Lauber, e-mail: stefan.lauber@wsl.ch, tél. +41 44 739 24 83



**Figure 1** | Si les exploitations de base peuvent étendre leur surface fourragère, elles renonceront probablement à l'estivage.  
(Photo: Markus Fischer)

## Introduction et méthode

Les changements sociaux généraux et le changement structurel agricole dans les exploitations de base se répercutent sur l'économie alpestre, en raison du lien traditionnellement fort entre exploitations d'alpage et exploitations de base des régions de montagne et de plaine (Kirchengast 2006; Lauber *et al.* 2008). Du point de vue des exploitations de base, l'extension de la base

fourragère est le principal motif pour estiver les animaux (Rudmann 2004). Par conséquent, toute modification de la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base se répercute sur la charge en bétail de la zone d'estivage. Lorsque des exploitations abandonnent l'estivage pour cause d'extension de leur propre surface fourragère, les places libérées à l'alpage ne seront pas forcément réoccupées. Afin d'interpréter correctement la tendance ambiguë de l'évolution de la charge en

bétail<sup>1</sup>, il convient de prendre non seulement en compte les facteurs de décision liés à la production et à l'économie d'entreprise, mais aussi les valeurs culturelles et traditionnelles (Rudmann 2004).

Cet article a été rédigé dans le cadre du projet partiel 13 «Analyse politique» qui fait partie du projet intégré «AlpFUTUR – Avenir des pâturages d'estivage en Suisse». Il est centré sur les résultats des enquêtes sur la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base et sur les obstacles qui freinent l'accès à l'estivage des exploitations qui ne s'adonnent pas à cette pratique. Tous les résultats proviennent d'enquêtes écrites réalisées en 2010 auprès d'exploitations de base avec estivage (von Felten 2011) et sans estivage (Fischer 2011). Les méthodes de relevé, les échantillons, les réponses et le dépouillement sont décrits dans l'article de von Felten *et al.* (2012, dans ce numéro).

Les résultats présentés ici sont basés essentiellement sur des exploitations quantitatives des données. La saisie des raisons qui ont conduit à l'abandon de l'estivage s'est faite de manière qualitative (question ouverte), les réponses ont été classées en différentes catégories selon leur contenu et ont ensuite été discutées à l'échelle de ces catégories.

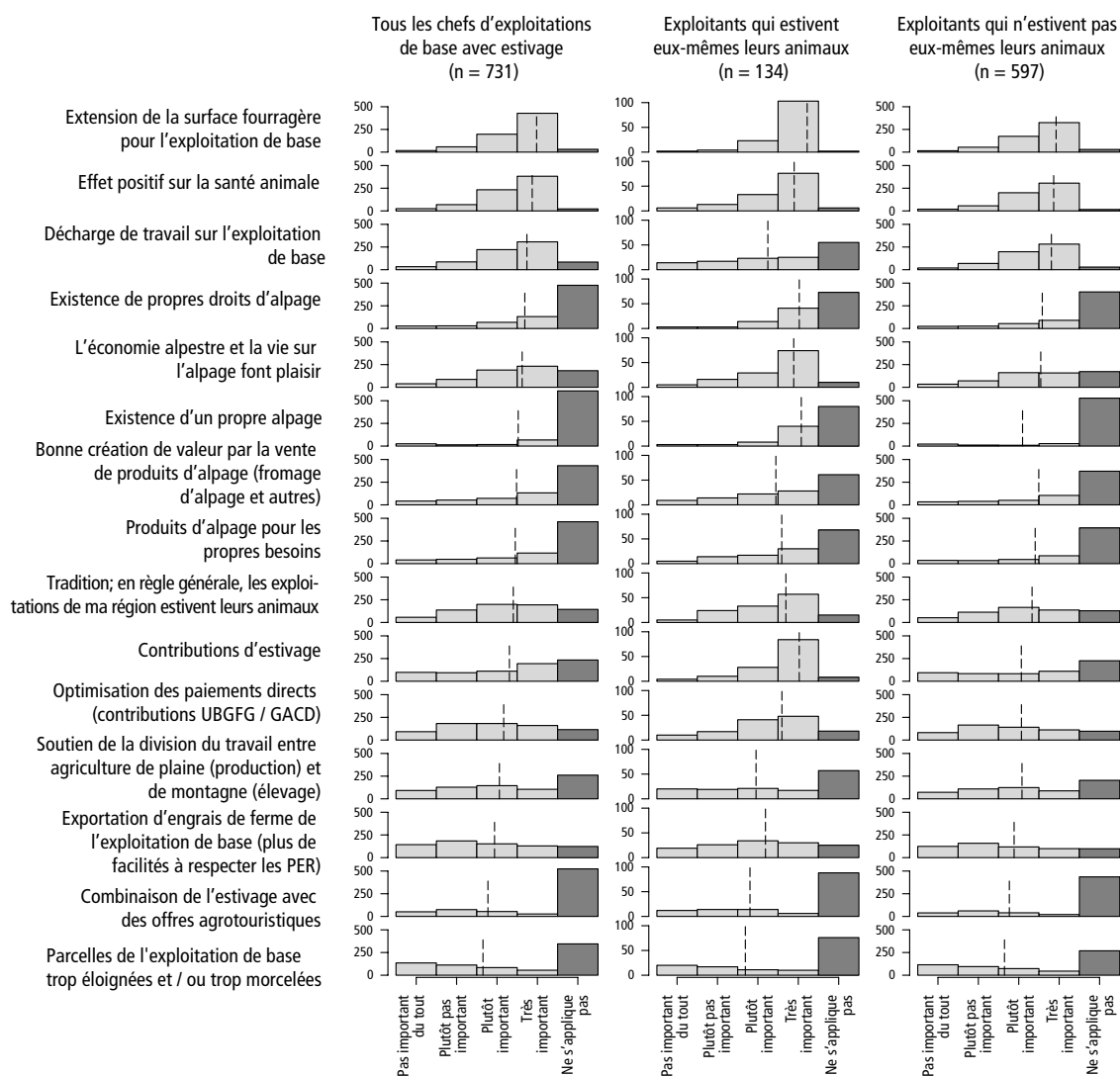
## Résultats des enquêtes

### Raisons de l'estivage des animaux par les exploitations de base

Les chefs d'exploitations de base qui envoient leurs animaux à l'alpage (n = 856), ont été interrogés pour savoir quelles étaient les principales raisons qui les conduisaient à estiver leur bétail (von Felten 2011). Le questionnaire répertoriait quinze raisons potentielles que les personnes interrogées pouvaient noter sur une échelle de quatre degrés (de «pas important du tout» à «très important») ou associer à la mention «ne s'applique pas». Les principales raisons d'estivage de l'ensemble des exploitations interrogées sont (1) l'extension de la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base, (2) l'effet positif sur la santé animale et (3) l'allègement du travail dans l'exploitation de base. La figure 2 montre l'importance des raisons relevées à la fois pour l'ensemble des chefs d'exploitations de base avec estivage (à gauche), ainsi que pour les exploitations qui estivent elles-mêmes leurs animaux (au centre) et pour celles qui ne les estivent pas elles-mêmes (à droite). Pour ces deux groupes, l'extension de la surface fourragère disponible dans l'exploitation de base est la principale raison de l'estivage. L'effet positif sur la santé animale est également considéré comme très important par toutes les exploitations. Le fait que l'allègement du travail dans

**Résumé** L'évolution de l'économie alpestre dépend largement de celle des exploitations de base. Selon des enquêtes représentatives effectuées en Suisse auprès d'exploitations de base avec estivage (n = 856) et sans estivage (n = 233), la surface fourragère disponible dans l'exploitation agricole de base est un paramètre clé de la demande d'estivage. C'est à la fois la principale raison de l'estivage et du non-estivage, et aussi la raison potentielle et effective d'abandon de cette pratique. Dans les années à venir, il est probable que de plus en plus d'exploitations renoncent à l'estivage, car la moitié des exploitations interrogées ont exprimé le souhait d'accroître la base fourragère dans leur exploitation. De surcroît, les résultats des enquêtes indiquent que seules peu d'exploitations pourraient renouer avec l'estivage ou débiter avec cette pratique: d'une part, les exploitations n'ayant encore jamais eu d'animaux à l'alpage, ne vont guère commencer à le faire. D'autre part, on ne peut pas s'attendre à ce que les exploitations qui estivaient autrefois renouent avec la tradition, car l'abandon de l'estivage était généralement la conséquence de changements importants et durables dans l'exploitation de base, comme l'extension de la surface fourragère.

<sup>1</sup>Le nombre des pâquiers normaux estivés en 2000 (année de la conversion de la statistique des contributions d'estivage aux pâquiers normaux) n'a plus été atteint depuis. Après un plancher absolu en 2004, des chiffres plus élevés de pâquiers normaux ont régulièrement été atteints depuis lors, ce qui relativise un peu les craintes de Mack et Flury (2008). Ces derniers supposent que la hausse des contributions d'estivage ne suffira pas à freiner la tendance au déclin de cette pratique (Lauber *et al.* 2011).



**Figure 2 | Raisons d'estivage des exploitations de base.** Les catégories de réponses sur l'axe des x viennent compléter la phrase suivante «Pour l'estivage, le critère est ...». La figure présente le nombre de réponses pour quinze raisons d'estivage, classées par ordre d'importance (moyenne de classement des catégories de réponses gris clair, ligne pointillée). Le nombre de réponses «Ne s'applique pas» est représenté en gris foncé et n'a pas été pris en compte pour le calcul de la moyenne de classement des catégories. La figure représente les diagrammes de tous les exploitants (colonne de gauche, somme de la colonne centrale et de la colonne de droite), des exploitants qui estivent eux-mêmes leurs bêtes (au centre), et des exploitants qui n'estivent pas eux-mêmes leurs bêtes (à droite). Seules ont été prises en compte les exploitations qui ont donné une réponse aux quinze raisons d'estivage.

l'exploitation de base pendant la période d'estivage soit aussi une raison décisive, vient de la réponse des exploitants qui ne gèrent pas eux-mêmes leurs animaux à l'alpage (fig. 2, à droite). En effet, ceux qui se rendent eux-mêmes à l'alpage ne voient généralement pas leur travail allégé, mais plutôt accru (fig. 2, au centre: 41 % des exploitants ont coché la réponse «ne s'applique pas»). Dans ce groupe, outre l'extension de la surface fourragère, l'existence de droits d'alpage ou d'un alpage

propre est souvent une raison capitale de l'estivage.

### Raisons du non-estivage des animaux par les exploitations de base

Dans l'enquête auprès des exploitations sans estivage (n = 233; Fischer 2011), 24 raisons potentielles ont été répertoriées pour expliquer pourquoi les personnes interrogées n'estivaient aucun animal. Ces raisons pouvaient ensuite être évaluées sur une échelle de cinq degrés (de «ne correspond pas du tout» à «correspond

**Tableau 1 | Facteurs influençant le non-estivage.** Le tableau représente les seize raisons proposées qui définissent les cinq facteurs obtenus à partir de l'analyse factorielle (analyse en composantes principales). Ils expliquent 68,0 % de la variance totale (contribution des facteurs entre parenthèses). Des moyennes d'échelle ont été calculées pour les facteurs (cf. fig. 4).

Facteurs d'influence	Raisons proposées pour le non-estivage Je n'estive pas d'animaux parce que ...
<b>Facteur 1:</b> Contact limité avec l'économie alpestre (32,1 %)	... je n'ai pas de droit d'alpage ou ne possède pas d'alpage ... il est difficile d'obtenir des droits d'alpage ... personne ne m'a offert des places d'estivage ... je n'ai pas de contact personnel avec un alpage
<b>Facteur 2:</b> Raisons économiques, organisationnelles et administratives (13,1 %)	... les frais d'estivage sont trop élevés par rapport à l'intérêt financier ... le coût du transport des animaux est trop élevé ... les contributions à l'estivage sont trop faibles ... le travail pour trouver une place pour les animaux est trop grand ... le travail administratif (beaucoup de formulaires) est trop grand
<b>Facteur 3:</b> Personnel (8,4 %)	... le personnel d'alpage est mal formé ... le personnel d'alpage change souvent ... il est difficile de trouver un alpage bien géré
<b>Facteur 4:</b> Bien-être des animaux (8,0 %)	... le risque d'accident et de chute est trop grand sur l'alpage ... le risque de tomber malade est trop grand pour les animaux
<b>Facteur 5:</b> Offre de fourrage (6,4 %)	... la qualité du fourrage de l'alpage est insuffisante pour mes animaux ... la durée d'estivage est trop courte

tout à fait»). Toutes les raisons ne sont pas indépendantes les unes des autres. Une analyse factorielle (analyse en composantes principales) a permis de déterminer cinq facteurs indépendants les uns des autres. Huit des vingt-quatre raisons citées ont progressivement été exclues de l'analyse factorielle pour des questions de statistique et de contenu, de sorte que seules seize raisons ont été intégrées à l'analyse finale pour la définition des facteurs. Les facteurs obtenus représentent chacun un groupe d'au moins deux raisons différentes justifiant le non-estivage (tabl. 1)<sup>2</sup>.

Pour des raisons statistiques également, la raison «suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation» a été exclue de l'analyse factorielle. Elle conserve néanmoins son importance comme raison d'estivage et est donc considérée avec les autres facteurs issus de l'analyse.

La figure 3 présente le nombre des réponses pour chacune des seize raisons potentielles de non-estivage, qui ont servi de base à l'analyse factorielle, ainsi que pour la raison «suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation» (pour les exploitations avec et sans inten-

tion d'estivage<sup>3</sup>). Plus des trois quarts (79 %) des exploitations sans intention d'estivage considèrent la disponibilité d'une surface fourragère suffisante dans l'exploitation agricole de base comme une raison importante à très importante pour ne pas envoyer d'animaux à l'alpage. 54 % des exploitations qui pourraient envisager un estivage dans les dix prochaines années ont tout de même elles aussi cité cette raison.

La figure 4 présente les moyennes des cinq facteurs extraits, pour les exploitations avec et sans intention d'estivage ainsi que pour les exploitations qui n'expriment aucune intention claire quant à l'estivage. La raison «suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation» est de nouveau représentée.

#### Raisons d'un (éventuel) abandon de l'estivage par les exploitations de base

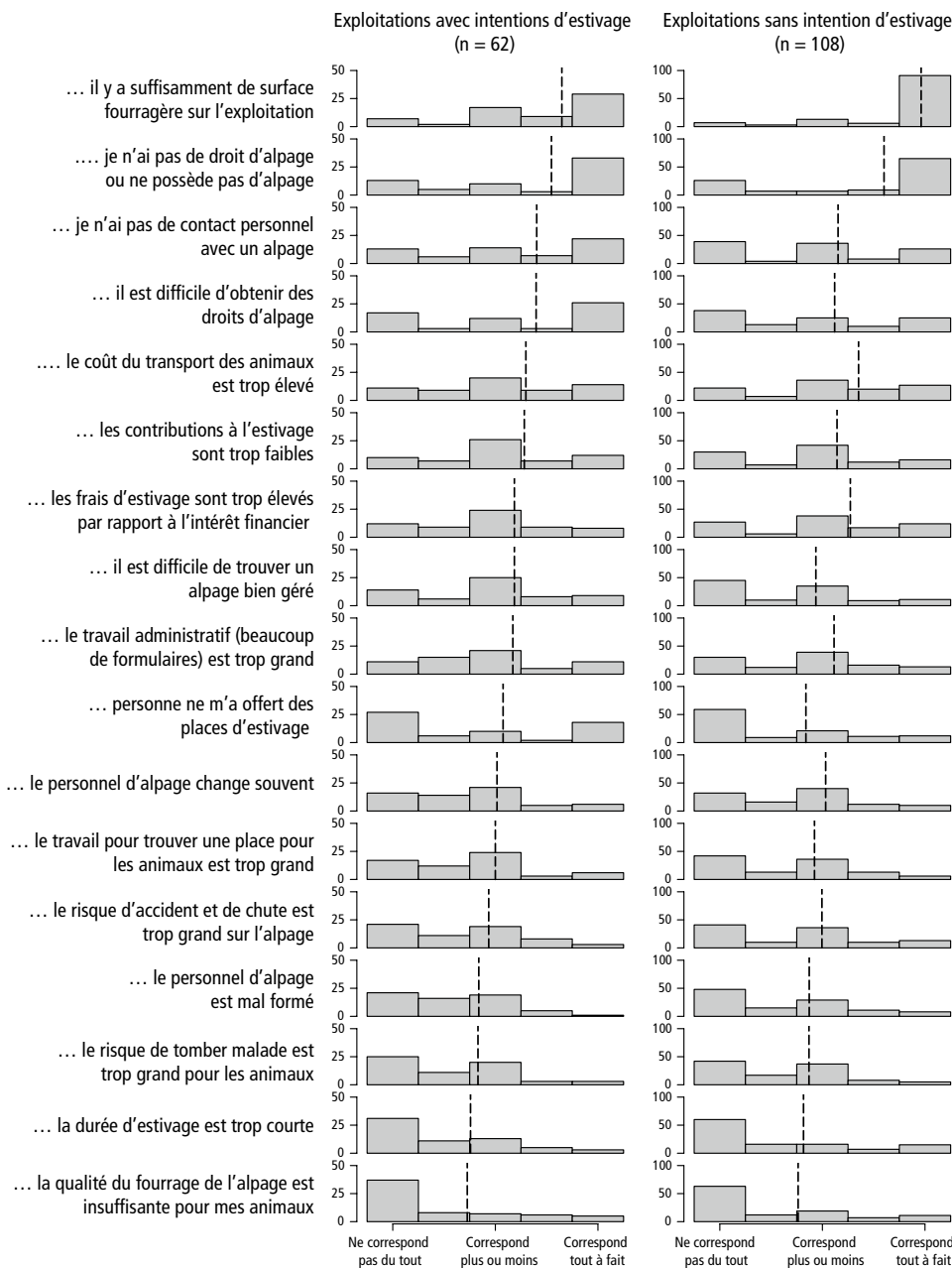
Les chefs d'exploitations avec estivage ont été interrogés sur deux points: sur la probabilité de changements dans leur exploitation au cours des dix prochaines années («Quelle est la probabilité des changements figurant dans le tableau sur votre exploitation de base ou sur l'alpage dans les dix prochaines années?») ainsi que sur la probabilité d'un abandon de l'estivage si ces changements venaient à se concrétiser (von Felten 2011). De nouveau, différentes raisons ont été proposées, que les personnes interrogées pouvaient évaluer sur une échelle de quatre ou trois degrés<sup>4</sup>. Pour 48 % des exploitations, il est probable que la surface fourragère sera étendue dans les dix années à venir. Si tel est le cas, et selon les

<sup>2</sup>Des informations approfondies et des chiffres-clés sur l'analyse sont disponibles dans Fischer (2011).

<sup>3</sup>30 % des chefs des exploitations sans estivage peuvent s'imaginer envoyer des animaux à l'alpage dans les dix années à venir («exploitations avec intention d'estivage»). Avec les 17 % des chefs d'exploitations qui n'ont pas d'avis précis sur la question («exploitations avec estivage éventuel»), environ la moitié des exploitations (47 %) peuvent par conséquent être considérées comme des exploitations potentielles avec estivage. 53 % des chefs d'exploitation ne veulent pas estiver d'animaux à l'avenir non plus («exploitations sans intention d'estivage») (n = 233).

<sup>4</sup>«Pas possible», «improbable», «probable», «s'applique déjà», resp. «pas possible», «improbable», «probable».

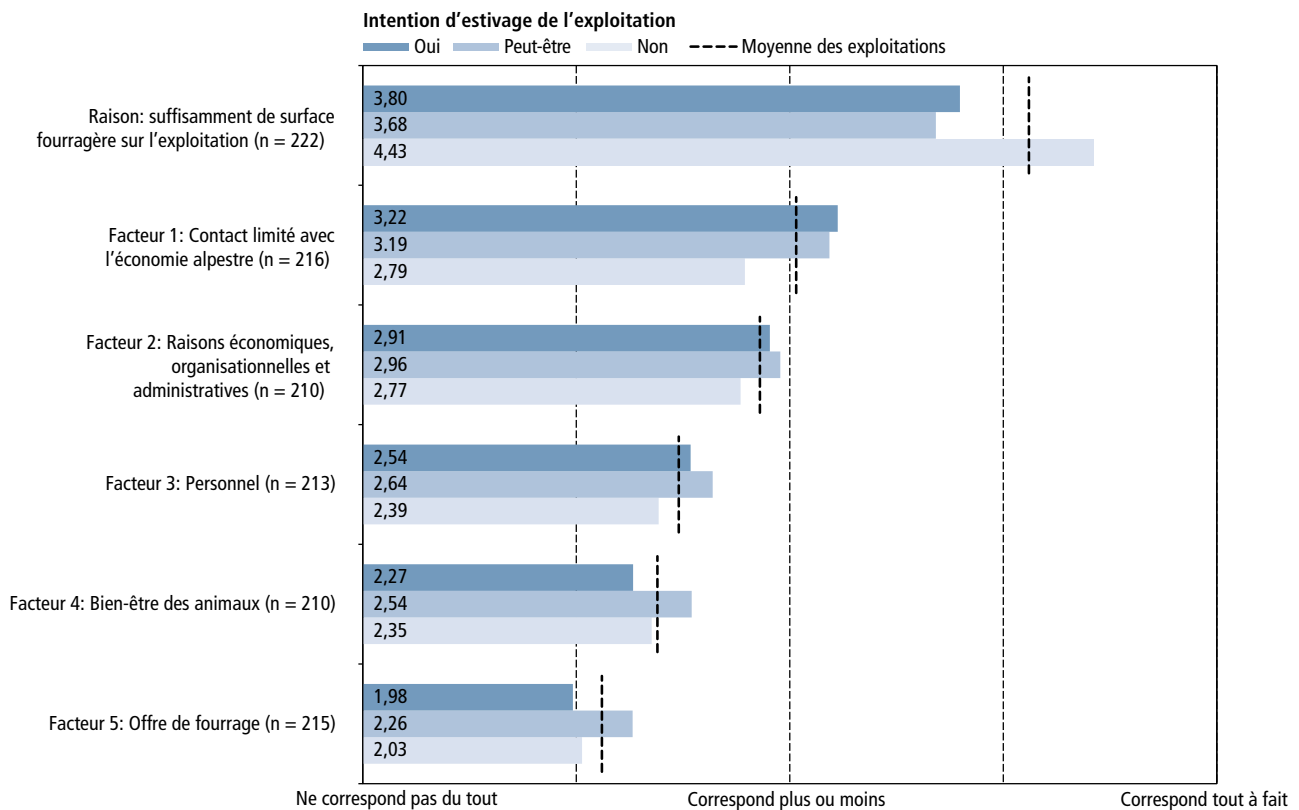




**Figure 3 | Raisons pour lesquelles les exploitations de base n'estivent pas. Réponses à la question suivante: à quel point les raisons mentionnées pour ne pas estiver d'animaux s'appliquent-elles («Je n'estive pas d'animaux parce que...»). La figure représente le nombre de réponses (moyenne, ligne en pointillés) aux seize raisons qui sont importantes pour les facteurs d'influence énumérés dans la figure 4, ainsi qu'à la raison de non-estivage «suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation». Les résultats des exploitations avec intention d'estivage (à gauche) côtoient ceux de celles sans intention d'estivage (à droite). Seules ont été prises en compte les exploitations qui ont donné une réponse aux seize raisons de non-estivage.**

réponses obtenues, 28% des exploitations considèrent un abandon de l'estivage comme vraisemblable. Le fait qu'il y aura une génération (parents ou enfants) en moins pour participer au travail est aussi un des changements probables (pour 41% des exploitations), qui favoriserait l'abandon de l'estivage. Dans un tel cas, 26% des exploitations considèrent l'abandon de l'estivage comme vraisemblable.

La présence d'une surface fourragère suffisante était la raison la plus fréquemment citée pour l'abandon de l'estivage par les 47 exploitations de base sans estivage, qui avaient envoyé au moins une fois des animaux à l'alpage entre 2000 et 2010 (Fischer 2011). C'est le résultat d'une question ouverte sur les trois principales raisons qui ont motivé l'abandon de l'estivage (première raison, deuxième raison, troisième raison par ordre d'importance).



**Abb. 4 | Importance des facteurs d'influence pour le non-estivage (les bâtons indiquent les intentions d'estivage des exploitations, le chiffre à l'extrémité gauche du bâton représente la moyenne correspondante). A côté des cinq facteurs obtenus (moyennes d'échelle) à l'issue de l'analyse factorielle (tabl. 1), la raison «suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation» est également représentée séparément comme dans la figure 3. La moyenne de cette raison est nettement plus élevée que les moyennes des facteurs extraits. A noter que les exploitations sans intention d'estivage accordent nettement plus d'importance à la raison principale de non-estivage (suffisamment de surface fourragère sur l'exploitation) que les exploitations avec intention d'estivage.**

## Discussion

La surface fourragère disponible dans l'exploitation de base est un critère décisif lorsqu'il s'agit d'opter pour l'estivage ou de l'abandonner. C'est ce que montrent les résultats des enquêtes à plus d'un titre: premièrement, l'extension de la surface est la principale raison d'estivage pour les exploitations de base qui le pratiquent, deuxièmement, une surface fourragère suffisante dans l'exploitation de base est également la principale raison de non-estivage tout comme, troisièmement, la raison potentielle d'abandon de cette pratique par les exploitations avec estivage et enfin, quatrièmement, la raison effective d'abandon des exploitations qui n'estivent plus.

### Probabilité accrue d'abandon

L'extension de la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base est l'argument décisif pour l'estivage dans les exploitations agricoles.

Bien que l'économie alpestre reste très ancrée dans l'agriculture suisse – 48 % des exploitations détenant des animaux en Suisse estivent leur bétail (von Felten *et al.* 2012) – il est probable que de plus en plus d'exploitations renoncent à l'estivage dans les années à venir. Une exploitation de base sur deux estime qu'elle pourra accroître sa propre surface fourragère dans les dix prochaines années et considère ce changement comme une raison pour un abandon éventuel de l'estivage (von Felten 2011). Les perspectives d'extension sont-elles réalistes ou seulement une vue de l'esprit? Les résultats de l'enquête ne permettent pas de le savoir. Pour les exploitations qui ont abandonné l'estivage ces dix dernières années, la présence d'une surface fourragère suffisante était toutefois la principale raison.

Le fait que la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base soit le facteur décisif pour l'estivage confirme les résultats de Rudmann (2004). Les gérants d'alpage qu'elle a interrogés estiment que l'utilité prin-

principale de l'estivage pour les exploitations de base est qu'il complète le fourrage de base.

La qualité du fourrage, la durée de l'estivage et les aspects liés au bien-être des animaux n'interviennent quasiment pas dans la décision de ne pas estiver. Les exploitants semblent avoir peu d'hésitations à ce sujet.

#### Peu de nouveaux-venus potentiels

Par rapport aux abandons potentiels, le nombre potentiel de nouveaux-venus est très réduit. Les exploitations sans estivage interrogées, qui pourraient s'imaginer adopter cette pratique (30 %), sont principalement des exploitations qui ont abandonné l'estivage au cours des dix dernières années suite à d'importants changements dans l'exploitation de base (p. ex. extension de la surface fourragère) (Fischer 2011). Le fait que ce soit surtout des exploitations qui pratiquaient l'estivage autrefois qui envisagent de reprendre, montre que des facteurs culturels et traditionnels (p. ex. tradition et expérience de l'estivage) jouent également un rôle dans la décision d'estiver (von Felten 2012; Rudmann 2004). Néanmoins, on peut supposer que ce seront surtout la surface fourragère disponible et la situation future de l'exploitation de base qui détermineront la décision d'estiver, notamment pour les exploitants qui ne se rendent pas eux-mêmes à l'alpage ou qui ne possèdent pas de droits d'alpage.

Plus de la moitié des exploitations sans estivage interrogées ne veulent pas non plus estiver d'animaux dans les dix prochaines années. Pour beaucoup de ces exploitations qui excluent l'éventualité de l'estivage, cette pratique n'est pas intéressante du fait de l'orientation et de la situation de leur entreprise. Bien que les chefs des exploitations sans estivage aient conscience des fonctions et des prestations de l'économie alpestre et lui reconnaissent une grande importance à plus d'un titre (Fischer 2011), ils opposent à l'estivage, outre l'existence d'une surface fourragère suffisante dans l'exploitation de base, des raisons économiques, organisation-

nelles et administratives. A côté des facteurs purement financiers comme les coûts du transport et de l'alpage, la charge administrative empêche beaucoup d'envisager l'estivage.

## Conclusions

La demande d'estivage dépend beaucoup de la surface fourragère disponible dans l'exploitation de base. Par conséquent, la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base peut être considérée comme le paramètre clé de la décision d'opter pour l'estivage. Suivant la structure et la situation de l'exploitation, d'autres critères que la surface fourragère dans l'exploitation agricole de base interviennent dans la décision, notamment dans les exploitations où l'estivage est une question d'expérience et de tradition. Les exploitations qui n'ont jamais pratiqué l'estivage jusqu'ici ont peu de chance de s'y mettre à l'avenir, car chez elles, les réflexions relatives à cette pratique ne jouent pratiquement aucun rôle dans la planification. Pour qu'à l'avenir, plus d'exploitations sans estivage décident d'opter pour ce procédé, des efforts pourraient être faits d'abord sur le plan de la mobilité des droits d'alpage entre les exploitations de base et sur le contact personnel entre les exploitations d'alpage et les exploitations de base. Par ailleurs, les coûts de transport et les contributions d'estivage restent des paramètres importants pour l'occupation des alpages. ■



**Riassunto****Superficie foraggiera propria: parametro chiave della domanda d'estivazione**

Lo sviluppo dell'economia alpestre è fortemente legato a quello delle aziende principali. Secondo i sondaggi a campione rappresentativo tra le aziende principali che estivano (n = 856) e non (n = 233), in Svizzera la superficie foraggiera disponibile sull'azienda di base costituisce un parametro decisivo per la domanda d'estivazione: è il fattore principale in base al quale si decide di estivare o no il bestiame ed è un motivo potenziale ed effettivo di abbandono della stessa. Nei prossimi anni si prospetta un'ulteriore flessione degli animali estivati, considerato che la metà delle aziende auspica di ingrandire la superficie foraggiera dell'azienda di base. I risultati dei sondaggi indicano, inoltre, la disponibilità di solo pochi gestori a cominciare o a riprendere l'estivazione. Da un lato, saranno pochissime le aziende che non hanno mai estivato i propri animali sull'alpe e cominceranno a farlo; dall'altro non si può contare sulla ripresa dell'estivazione da parte di aziende che la facevano in passato, poiché nella maggior parte dei casi l'avevano abbandonata in seguito a cambiamenti a lungo termine nell'azienda di base, come l'estensione della superficie foraggiera.

**Summary****Home-farm forage area – a key parameter of summer-grazing demand**

The development of alpine summer farming strongly depends on the development of the home farms. According to representative surveys of summer-pasturing (n = 856) and non-summer-pasturing (n = 233) home farms in Switzerland, the available forage area on the home farms is a key parameter of the demand for summer pasturing, being both the most important reason for summer pasturing or not, as well as a potential and actual reason for exiting summer pasturing. In coming years, a scenario of increased opting-out is probable, since half of the farms articulate a wish to increase the home-farm forage area. Added to this, according to survey results, is the low likelihood of farmers entering or returning to the summer-pasturing option. For one thing, the survey indicates that very few farms that have previously never sent animals for summer grazing in alpine pastures will start to do so. Moreover, the return of large numbers of farms which previously summer-pastured their livestock is not to be expected, since opting out was in most cases a result of major – and therefore probably fairly long-term – changes on the home farm such as e.g. expansion of the forage area.

**Key words:** alpine summer farming, deciding factors, forage area, livestock keeping, summer farm exit.

**Bibliographie**

- Fischer M., 2011. Einflussfaktoren der Sömmerungsnachfrage. Unter welchen Umständen würden Sie Tiere sömmeren? WSL, Birmensdorf.<sup>5</sup>
- Kirchengast C., 2006. ALP Austria. Programm zur Sicherung und Entwicklung der alpinen Kulturlandschaft. Kulturwissenschaftliche Perspektiven. Accès: [http://www.almwirtschaft.com/images/stories/fotos/alpaustria/pdf/Kirchengast\\_KulturwissenschaftlichePerspektiven.pdf](http://www.almwirtschaft.com/images/stories/fotos/alpaustria/pdf/Kirchengast_KulturwissenschaftlichePerspektiven.pdf) [15.06.2011].
- Lauber S., Seidl I. & Herzog F., 2008. Sömmerungsgebiet vor vielfältigen Herausforderungen. *Agrarforschung* 15 (11–12), 548–553.
- Lauber S., Calabrese C., von Felten S., Fischer M. & Schulz T., 2011. Evaluation der Sömmerungsbeitragsverordnung (SöBV) und alternativer Steuerungsinstrumente für das Sömmerungsgebiet. ART, Ettenhausen, et WSL, Birmensdorf.<sup>5</sup>
- Mack G. & Flury C., 2008. Wirkung der Sömmerungsbeiträge. *Agrarforschung* 15 (10), 500–505.
- Rudmann C., 2004. Langfristige Sicherung der Funktionen der schweizerischen Alpbetriebe. Thèse de doctorat EPF Zurich. Accès: <http://e-collection.ethbib.ethz.ch/show?type=diss&nr=15680> [05.01.2011]
- von Felten S., 2011. Weshalb sömmeren sie ihre Tiere? Resultate einer Befragung von sömmernden Heimbetrieben. WSL, Birmensdorf.<sup>5</sup>
- von Felten S., Fischer M. & Lauber S., 2012. Economie alpestre en Suisse: enquêtes sur la situation et le choix des exploitations d'estivage. *Recherche Agronomique Suisse* 3 (4), 186–193.

<sup>5</sup>Accès à tous les rapports du projet partiel: <http://www.alpfutur.ch/analyse-politique> [20.03.2012]